



## **Note du Groupe alternative économique de la FSU du 20/09/2016**

### **Le CETA ne doit pas passer !**

Le gouvernement et le Président de la République ont déclaré vouloir l'arrêt des négociations sur le Tafta. Cette annonce traduit l'impact des mobilisations sociales contre un projet négocié dans l'opacité et sous l'influence des multinationales, projet qui menace nos droits, nos vies et l'action publique. Dans le même temps, de façon complètement contradictoire, les autorités françaises soutiennent la ratification rapide du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) qui devrait être soumis à l'approbation du Conseil européen du 18 octobre. S'il était alors approuvé il serait soumis à la ratification du Parlement européen début 2017.

La mise en œuvre de ce traité aurait des conséquences considérables : outre l'abaissement des barrières tarifaires en matière agricole qui aggravera la crise que vivent déjà des centaines de milliers de paysans, il entraînera l'abaissement généralisé des normes qui protègent encore aujourd'hui la qualité de notre alimentation, la santé publique, la sécurité industrielle, le climat, les droits sociaux et l'exercice de la démocratie. Des mécanismes tels que l'arbitrage d'investissement et la coopération réglementaire, conçus pour impliquer directement les entreprises étrangères dans l'écriture de nos lois et réglementations, pourront même être utilisés par des multinationales américaines, dont une grande part possède une entité domiciliée au Canada. Les accords de libres échanges concernent aussi les services publics : Le texte de l'accord prévoit une « liste négative » des services à ouvrir à la concurrence, c'est-à-dire que les états doivent préciser explicitement les secteurs échappant à l'accord de libre-échange. Tout ce qui ne serait pas précisé serait de fait libéralisé ... En matière de marchés publics, il ne sera plus possible à une collectivité de privilégier par exemple les circuits courts et les producteurs locaux dans le domaine alimentaire, aucune « discrimination » entre les différents producteurs des états impliqués n'étant admise, des appels d'offre Systématiques seront obligatoires.

Les semaines qui viennent sont cruciales pour le processus d'approbation du CETA.

### **Mobilisons-nous le 15 Octobre :**

La mobilisation en Europe contre le Tafta est ancrée et forte. En Allemagne notamment, où les syndicats sont avec les mouvements écologistes et altermondialistes très mobilisés ce sont près de 300 000 personnes qui ont manifesté le même jour à Berlin en décembre 2015. En France, près de 200 collectifs locaux animent régulièrement des conférences débats et mènent des actions depuis plus de 2 ans. Cette mobilisation peut être un point d'appui pour réussir la mobilisation contre le CETA.

Le 15 octobre des manifestations contre la ratification du CETA sont organisées à Paris (15h30 à Stalingrad) et en régions par un collectif large. La FSU doit y participer activement.

Le rapport de force créé par les mobilisations citoyennes dans tous les pays d'Europe va peut-être permettre de faire capoter ce projet ce qui serait une victoire importante contre l'emprise néo-libérale.